



TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission des affaires sociales

PROCÈS-VERBAL

Séance du 22 janvier 2008

Audition de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie dans le cadre de l'étude de ses rapports annuels de gestion 2003-2004 à 2006-2007 en application de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-4.2, a. 392)

Rapport déposé à l'Assemblée nationale

le 11 MARS 2008

document de la session no 807

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MARDI 22 JANVIER 2008	1
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	2
AUDITION.....	2
Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie.....	2
REMARQUES FINALES	2
I. Ordre du jour	
II. Extrait du procès-verbal de la séance de travail du 12 décembre 2007	
III. Liste des documents déposés	

PROCÈS-VERBAL

Commission des affaires sociales

Séance du mardi 22 janvier 2008

Mandat : Étude des rapports annuels de gestion 2003-2004 à 2006-2007 de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie, en application de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-4.2, a. 392). (Ordre de l'Assemblée, le 30 octobre 2007, et décision de la Commission, le 12 décembre 2007)

Membres présents :

- M. Kelley (Jacques-Cartier), président de la Commission
- M. Drainville (Marie-Victorin), vice-président de la Commission et porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé

- M. Bergeron (Verchères)
- M. Caire (La Peltrie), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé et de services sociaux
- M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce)
- Mme Grandmont (Masson)
- Mme Lapointe (Crémazie)
- M. Roy (Montmagny-L'Islet)
- Mme Vallée (Gatineau)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie :

- Dr Michel Baron, président-directeur général
- M. Normand Couture, directeur des ressources financières, informationnelles et matérielles
- Mme Johanne Turgeon, directrice générale associée à la coordination et aux ressources humaines
- Mme Lynda Périgny, directrice de l'organisation des services

La Commission se réunit à 14 h 11, sous la présidence de M. Kelley (Jacques-Cartier), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

Mme la secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement

M. le président rappelle le temps d'audition imparti pour la présentation de l'agence et la répartition du temps d'échanges entre les trois groupes parlementaires et celle-ci, soit environ 57 minutes pour le gouvernement, 48 minutes pour l'opposition officielle et 43 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

AUDITION

Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie

À 14 h 12, la Commission entend l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie.

Le Dr Baron fait une présentation.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'agence.

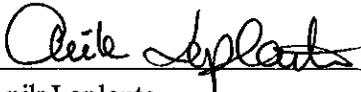
REMARQUES FINALES

M. le président et le Dr Baron font des remarques finales.

M. le président dépose le document côté CAS-14 (annexe II).

À 16 h 59, la Commission ajourne ses travaux au mercredi 23 janvier 2008, à 9 h 30.

La secrétaire de la Commission,


Anik Laplante

Le président de la Commission,


Geoffrey Kelley

AL/cv

Québec, le 22 janvier 2008

ANNEXE I

Ordre du jour



COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Étude des rapports annuels de gestion 2003-2004 à 2006-2007 et audition à cette fin de l'agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie en application de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (L.R.Q., c. S-4.2, a. 392)

Le mardi 22 janvier 2008

Salle Louis-Hippolyte-La Fontaine

ORDRE DU JOUR

14 h 00 AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE

Représentée par : D^r Michel Baron, président-directeur général
M^{me} Johanne Turgeon, directrice générale associée
à la coordination et aux ressources humaines
M^{me} Lynda Périgny, directrice de l'organisation des services
M. Normand Couture, directeur des ressources
financières, informationnelles et matérielles

17 h 00 *Ajournement*

AL/cv

Le 15 janvier 2008

ANNEXE II

Extrait du procès-verbal du 12 décembre 2007

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE – PREMIÈRE SESSION

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Extrait du procès-verbal de la séance
de travail du 12 décembre 2007

Objet : Procéder à l'organisation des travaux de la Commission et statuer sur les mandats à venir

1. Mandats statutaires

a. Agences de la santé et des services sociaux

M. le président propose, en conformité avec la suggestion du comité directeur, que la Commission procède à l'étude des rapports annuels de gestion non encore étudiés des sept agences n'ayant pas été entendues en 2006, que chaque audition soit d'une durée de trois heures et que l'organisation de ce mandat soit confiée au comité directeur.

Les sept agences concernées sont les suivantes :

- ✓ Bas-Saint-Laurent
- ✓ Chaudière-Appalaches
- ✓ Estrie
- ✓ Mauricie et du Centre-du-Québec
- ✓ Outaouais
- ✓ Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James
- ✓ Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik

Une discussion s'engage au sujet de cette proposition. [...]

La proposition de M. le président est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme

La secrétaire de la Commission,

Anik Laplante

Québec, le 17 décembre 2007

ANNEXE III

Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie. Bilan 2003-2007. *Partenaires pour un véritable réseau*. 2008. 66 p. 22 janvier 2008.

CAS-14